



Séance du 26/06/2025

**Délibération N°260625/06**

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>47</b>
Présents : ...	34
Excusés :	8
Pouvoirs : ...	5
<b>Votants : ...</b>	<b>41</b>

Le **26 juin 2025 à 20h30**, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqués le 19 juin 2025, se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHERS à BARCELONNE DU GERS.**

Présents : Mrs et Mmes, ASSIBAT Marie, POMIES Claude, LAFFITTAU Corinne, , BARON Chrystelle, PELLARINI Philippe, MALHERBE Bernard, BARRAUD Danielle, DARRIEUMERLOU Nathalie, MARTI Jérémy, GACHIE Florence, SAINT GERMAIN Paulette, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, SEBI Catherine, BERDOULET Cédric, DUCONGE Joëlle, CASTAING Marie Laurence, SAINT GENEZ Daniel, LALANNE Jean Michel, CARREAU Pascal, LAFARGUE Vincent, BRETHERS Philippe, BAQUIE Pascal, GIJSBERS Lambert, FABERES Nadine, MADER Karl, DOREILH Jean-Paul, DUFAU Jean Jacques, CAMPAGNE Jean Luc, LAMARCADE Lydie, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoît.

Excusés : DUBOSC Sonia, MARTIN Didier, BOP Philippe, CAZABAN Yves, DEHEZ Gérard, ROUABLE Hervé, PARGADE Jacques, MECHIN Isabelle

Pouvoirs : LAGRAVE Xavier à ASSIBAT Marie,  
BARRAILH-LAFARGUE Vincent à POMIES Claude,  
VACHER Béatrice à MARTI Jérémy,  
LAFARGUE Lionel à BRETHERS Philippe,  
SAINT GERMAIN Dominique à MADER Karl,



**Objet : Médiathèques – demande d’aide à la DRAC pour le recrutement au titre de l’extension des horaires**

M. le président rappelle que l’extension des horaires d’ouverture des médiathèques de Barcelonne du Gers et d’Eugénie les Bains présentée suppose un volume d’emploi du temps supplémentaire.

A ce titre, une aide de la DRAC Nouvelle-Aquitaine est sollicitée pour le recrutement d’un agent contractuel supplémentaire.

Cette aide dégressive, d’une durée de 5 ans, financera 70% en années 1, 2 et 3, 60% en année 4 et 50% en année 5 :

- le nombre d’heures d’ouverture supplémentaires sur la base du salaire brut du contractuel recruté,
- le nombre d’heures de ménage supplémentaires,
- les animations programmées sur les nouveaux créneaux d’ouverture,
- les éléments de communication publiés suite aux changements d’horaires.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré et à l’UNANIMITE**

**AUTORISE le Président à solliciter la DRAC pour l’attribution d’une aide financière au titre de l’extension des horaires d’ouverture des médiathèques de Barcelonne du Gers et d’Eugénie les Bains.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Philippe BRETHES

